



Le bulletin de



Convergence Nationale
des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Nous allons à Guéret!



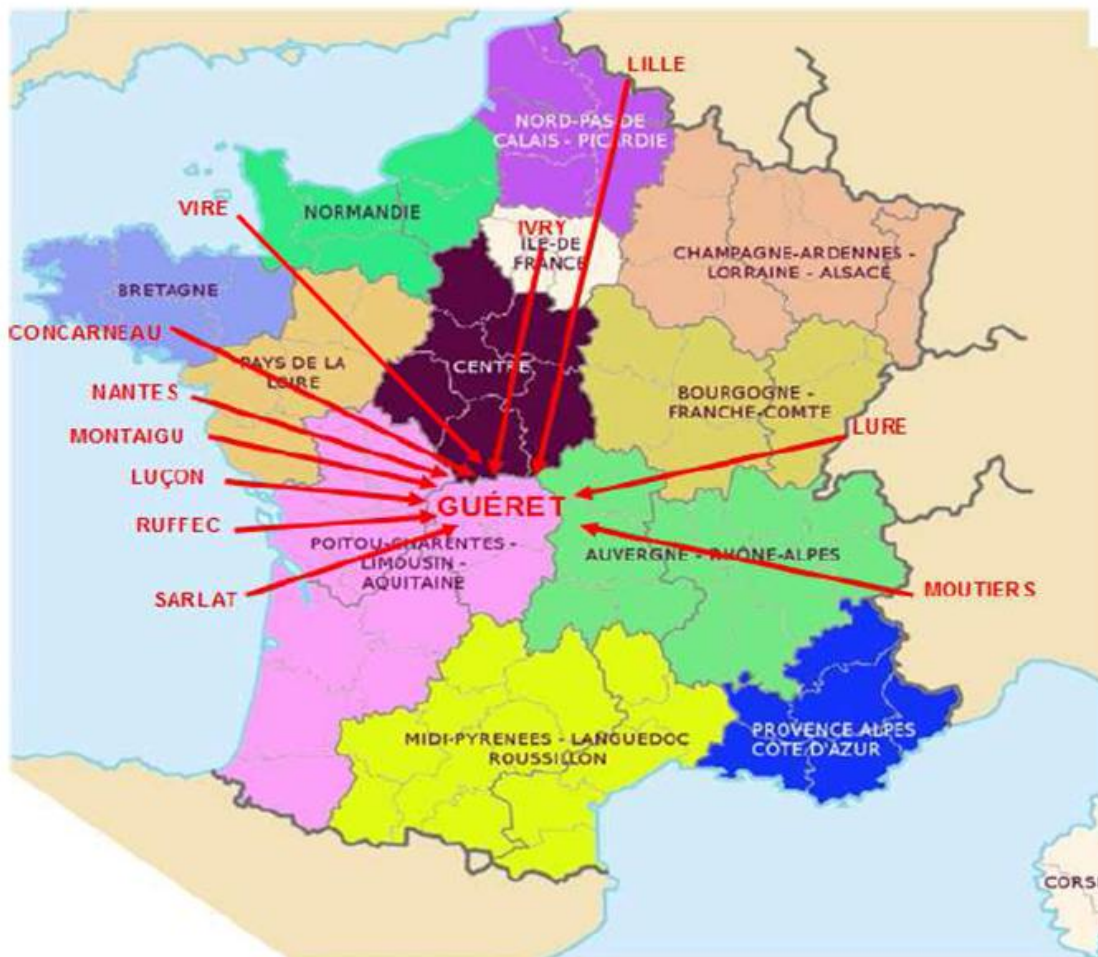
Bulletin de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité N° 2



Pour nos services publics :
GUÉRET 13-14 juin 2015

**UN TEMPS FORT DANS
NOTRE ACTION
NATIONALE**

LES COMITÉS DANS LA COURSE





GUERET 2015 : Pour la reconquête et le développement des services publics

A l'appel de: Confédération CGT, FSU, Union Syndicale Solidaires, Confédération paysanne, Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale, UGFF-CGT, Fédération des Services Publics-CGT, FNME-CGT, Fédération CGT Equipement-Environnement, SYAC CGT, CGT Banque de France, FERC-CGT, Fédération CGT des Cheminots, SNA Concurrence Consommation Répression des Fraudes CGT, Syndicat CGT des Finances Publiques, l'Union Fédérale des retraités de la Police nationale CGT, Sud PTT, Sud Rail, Sud-Santé Sociaux, Sud-Santé Solidaires APHP, Solidaires Finances publiques, Sud Collectivités territoriales, Solidaires Douanes, CGT Lille et environs, Sud éducation Limousin, Convergence des Hôpitaux en Lutte contre l'Hôstérité, Coordination Eau Bien Commun France, Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, Convergence nationale Rail, Collectif « La santé n'est pas une marchandise », Coordination Eau IDF, Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception, Fondation France-Libertés, Association d'usagers pour la Défense du Service Public du pays de Luçon, Association de défense des Services Publics et de leurs usagers-Hautes-Alpes, Collectif 37 notre santé en danger, Collectif des résistances en Comminges, Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous, Collectif de défense et de développement des services publics (CDDSP) de l'Ardèche, CDDSP Combrailles, CDDSP Corrèze, CDDSP Creuse, CDDSP Hautes Pyrénées, Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité Lure-Luxeuil (Haute-Saône), Comité Pluraliste de Défense et de Promotion de la ligne SNCF-Béziers-Clermont, comité citoyen de vigilance des services publics Romorantinois, Convergence Services Publics d'Indre et Loire, Mouvement de sauvegarde, de promotion et de démocratisation des services publics en sud gironde, Vivent les services publics Bouches-du-Rhône, Collectif Alternative A l'Austérité, l'Appel des Appels, ATTAC, AITEC, CNAFAL, les Economistes Atterrés, Droit au Logement, Fondation Copernic, Réseau Éducation populaire, Résistance Sociale, UFAL, Union nationale des retraités et des personnes âgées, ANECR, Cap à Gauche en Corrèze, Démocratie et Socialisme, Gauche Avenir, Maintenant la Gauche, Ensemble!, EELV, Gauche Unitaire, Jeunes Ecologistes, Mouvement Jeunes Communistes de France, NPA, PCF, PCOF, PG, République et Socialisme...

Les services publics sont plus que jamais utiles. La protection sociale joue un rôle majeur d'amortisseur social dans la crise qui nous frappe. Des services publics forts sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir, si on veut :

- Assurer l'accès effectif aux droits, la mise en œuvre des solidarités, une juste répartition des richesses ;
- Faire prévaloir l'intérêt général, l'égalité des femmes et des hommes et l'Humain sur les intérêts particuliers;
- Mettre en œuvre, à l'opposé de l'actuelle réforme territoriale, un aménagement équilibré du territoire, l'égalité des citoyen-ne-s, un renouveau de la démocratie ;
- défendre, reconquérir, développer la Sécurité Sociale ;
- Engager sérieusement la transition écologique.

Or, le gouvernement poursuit la politique de baisse de la dépense publique menée par ses prédécesseurs. Il considère les services publics, nationaux et locaux, ainsi que les droits sociaux comme une charge insupportable. Plutôt que de s'attaquer, pour les financer, à la fraude, à l'évasion fiscale et à la charge indue de la dette, aux profits exubérants des multinationales, des banques, et de procéder à une véritable réforme fiscale, promise mais jamais réalisée, il procède à leur démantèlement en les privatisant et en rognant sans cesse sur leur qualité et leur proximité.

Aujourd'hui, nous, citoyen-ne-s, élu-e-s, salarié-e-s, usagers-ères, organisations syndicales, associatives et politiques, collectifs et coordinations, appelons à organiser la reconquête des politiques publiques, des services publics et de la sécurité sociale, à renforcer la résistance sociale dans les différents territoires et à la faire converger.

En mars 2005, après une action symbolique de démission collective des élus une manifestation nationale convergeait à Guéret (Creuse) pour des services publics de proximité, qui assurent l'unité et l'égalité de tous nos territoires. 10 ans après, il est nécessaire de multiplier par 10 l'ampleur de notre action commune.

**TOUTES ET TOUS A GUERET
LE 13 JUIN 2015
POUR UNE MANIFESTATION NATIONALE !
LE 14 JUIN 2015
POUR LE LANCEMENT D'ASSISES NATIONALES
ET D'UN NOUVEAU MANIFESTE DU XXIème SIECLE**

A Guéret, le 13 juin, soyons des milliers et des milliers de tous les coins de France !

Guéret, c'est dans moins de deux mois.

Sa réussite passe par la mobilisation de toutes et tous,

-dans les départements et localités, pour porter les luttes et les attentes, pour des services publics du quotidien et accessibles à tous: la poste, l'hôpital, la communication, les transports,...pour porter nos exigences, les droits de chacun, l'égalité femmes/ hommes, la démocratie, la transition écologique, dire non au Tafta, pour la solidarité internationale...

Guéret, c'est aussi le rendez-vous de ceux qui luttent pour le droit à la santé

-au niveau national, par l'engagement de toutes les organisations nationales signataires de l'appel.

Pour aider à la collecte de fonds, visant à assurer une présence effective à Guéret, la Convergence nationale met à disposition des autocollants et des badges que nous vous fournirons à la demande à prix coûtant (un euro les cinquante autocollants et un euro les quatre badges).

Les déplacements, d'ores et déjà des collectifs et des organisations nous ont fait connaître que des départs groupés sont prévus ou possibles de Luçon, Quimper, Ruffec, Tarbes, Lure, Montaigu, Paris, Toulouse, Lille, Tours...

Merci de faire connaître les dispositifs pour le 1er mai.

La manifestation est prévue à 15H, elle se veut aussi joyeuse et animée. Elle sera suivie d'une fête jusque tard dans la soirée.

Le village des services publics, il vise à faire connaître les initiatives des collectifs et de la Convergence nationale et **sera ouvert à 10H**.

Pour cela nous disposerons de 40 « stands » (qui ne peuvent accueillir de public sous abri). Ces stands doivent privilégier les thématiques transversales (poste, ferroviaire, santé, eau..) de façon à pouvoir collectiviser les initiatives menées sur ces thèmes et permettre des prises de contact entre les collectifs agissant dans le même domaine.

Permettre aux gros collectifs départementaux ou régionaux multithématiques et aux organisations signataires de l'appel et/ou internationales qui le souhaitent d'avoir un stand.

Des débats, 5 à 8 lieux de débats entre 10 et 15H. D'ores et déjà, deux sont prévus sur les thèmes du ferroviaire et de l'eau.

Le débat du dimanche 14 juin,

Un grand débat est prévu, le dimanche matin pour lancer la **perspective des Assises de 9H30 à 13H**. Pour des questions d'organisation, il est important et urgent de se faire connaître et de s'inscrire éventuellement pour l'hébergement (hébergement: autour de 20 euros par personne) Les coordonnées pour s'inscrire (<http://www.convergence-sp.org/spip.php?article1533>).

Le groupe de travail « suivi des collectifs »(www.convergence-sp.org/

<https://www.facebook.com/gueret.2015> <https://www.facebook.com/pages/Convergence-Services-Public>



Convergeons à Guéret

Pour la défense, la reconquête et le développement des services publics !

Les services publics, au cœur de l'action publique, sont un élément essentiel de cohésion sociale. Vecteurs d'égalité et de solidarité, ils permettent de répondre aux besoins fondamentaux des usagers et de corriger les inégalités territoriales. Le développement des services publics, nécessaire dans de nouveaux domaines (petite enfance, dépendance, recherche, logement, environnement ...) doit être rendu possible.

Non à l'austérité !

Mis à mal par une politique austéraitre de réduction des dépenses publique, les services publics doivent retrouver les moyens de remplir leurs missions, pour une politique publique au service de l'intérêt général. Nous refusons la marchandisation des services publics et la logique des multiples réformes qui traduisent le désengagement de l'action publique : réforme de l'Etat, réforme territoriale, réforme de la santé, réforme ferroviaire...Les politiques publiques peuvent être financées par une réforme fiscale juste qui tienne compte des capacités contributives de chacun(e). La transition écologique doit être engagée.

Oui au service public et à l'emploi public !

Les agents des services publics jouent un rôle central dans l'accomplissement des missions de service public. Au service de l'intérêt général, les agents des services publics doivent bénéficier de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leurs missions, loin du service d'intérêts privés marchands. Cet exercice par des fonctionnaires sous statut garantit l'égalité et la neutralité de traitement des usagers. L'emploi public doit être une priorité, pour un service public de proximité fondé sur la relation humaine à l'utilisateur.

Les organisations syndicales CGT - FSU - SOLIDAIRES - FAFP appellent tous les salariés, retraités et privés d'emplois à se mobiliser pour la reconquête et le développement des services publics, aux côtés des usagers et des élus.

Toutes et tous à Guéret, avec la Convergence des Services Publics (Appel joint) :

- le 13 juin à la manifestation,

- le 14 juin 2015 lancement du processus des Assises pour la rédaction d'un Manifeste des services publics du XXIème siècle.

La Confédération CGT appelle à participer à la manifestation de Guéret du 13 juin

Au terme d'un débat au sein de la Commission Exécutive Confédérale, la Confédération CGT a confirmé et réitéré son appel à la mobilisation initiée à GUERET. Elle a aussi invité toutes ses organisations professionnelles et territoriales à y participer.

La VIDEO de GUERET : C'était le 5 mars 2005,

Pour celles et ceux qui y étaient et celles et ceux qui n'y étaient pas... Et pour comprendre pourquoi le choix d'un 13 juin....

<http://www.ina.fr/video/2784934001008>



Dans le calendrier du mois de mai :

- Pour un grand premier mai revendicatif
- le 12 mai, conférence de presse de lancement des journées des 13 et 14 juin avec la participation des premiers responsables des organisations nationales
- participation de la Convergence au congrès de Sud-PTT
- participation de la Convergence au forum européen des alternatives les 30 et 31 mai à Paris, place de la République.

Le projet de loi de santé et les exigences des services publics

(« *Projet de loi de modernisation de notre système de santé* »)

Le projet à loi de santé propose quelques avancées mais il ne remplit pas les exigences des services publics et de la protection sociale :

- Contrairement à la Sécurité Sociale «... **à chacun selon ses besoins** », il se situe dans le cadre du Pacte dit de responsabilité, de ses 50 Mds et plus de coupes budgétaires sur les services publics et la protection sociale, au lieu de partir des besoins : « ...(pour) *participer à l'effort en cours de redressement des finances publiques* ».
- En conséquence la loi de santé maintient et aggrave toutes les réformes précédentes, réforme Juppé, loi Bachelot ...
- Le projet de loi de santé se situe dans le cadre conceptuel européen des SIEG, Services d'Intérêt Economique Général. La distinction public-privé disparaît. Le terme «publique» disparaît de « santé publique ». Il y a des maisons de santé **AU** public. On expérimente des «hôtels hospitaliers »...
La loi de santé renforce les complémentaires au détriment de la Sécurité Sociale : « *elles sont appelées à contribuer de façon décisive à la politique de santé*»
- La loi de santé donne l'impression de permettre l'accès aux soins à toutes et tous grâce au tiers payant, mais elle ne remet pas en cause les franchises, dépassements d'honoraires, tous les restes à charge, qui sont la cause principale des renoncements. Elle n'assure donc pas le **principe d'égalité** : bien au contraire on va de plus en plus vers une santé à plusieurs vitesses.
- Elle ne respecte pas plus le principe **d'accessibilité**, de proximité, sur tout le territoire : elle ne propose rien contre les déserts médicaux qui s'étendent sans cesse. Y compris en Ile de France, l'ARS annonce (organise ?) qu'un tiers du territoire sera en désert médical d'ici peu années. Les territoires, les établissements, sont mis en concurrence pour tenter d'échapper peu ou prou aux coupes budgétaires, voire à leur fermeture.
- Les GHT, Groupements Hospitaliers de Territoire, sont rendus obligatoires et doivent assurer les « mutualisations ». 22000 postes rien qu'à l'hôpital sont menacés, des milliers à la Sécurité Sociale ...

Ce projet de loi ne correspond donc pas à l'ambition de Convergence quant aux services publics et à la protection sociale du 21^{ème} siècle.

dessine moi



le service public du 21^e siècle



Convergence Nationale

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Unions - Salariés - Élus / Associations - Syndicats